dsc.asso.fr

Saison 2016-2017

Réunion du comité directeur n°4

7 novembre 2016

Compte-rendu

Présents :

- Du comité directeur :
  - Vincent ABELLA
  - Florence CAVIGLIOLI
  - Chantal de CROUTTE
  - Caroline de SEZE
  - Annabelle GAUTHIER
  - Jean-Michel VENDITTI
  - Stéphanie LE MEIGNEN
- Directeur Technique :
  - Stephan ICHAC
- Responsable matériel :
  - Alain Degioanni
- Absente excusée :
  - Kaline LALLEMAND

Début de la séance : lundi 7 novembre à 20h10
Fin de la séance : mardi 8 novembre à 00h30

Au cours de cette réunion, le comité directeur s'est prononcé sur les points suivants :

1. Inscriptions membres

a. Situation fiches :
Quelques adhérents ont des certificats non conformes aux règles du DSC : les membres qui sont en préparation de niveau doivent avoir un certificat établi par un médecin fédéral
b. Situation de suivi des inscriptions « Tableau membres »:
Tableau à jour, deux adhésions en attente de règlement
c. Situation base de données adhérents « galette »
96 adhérents inscrits à ce jour.

2. Situation Technique

a. Lignes d'eau
Le jeudi, une semaine sur deux, Loïc et Barbara proposent d'organiser un « escape game » en version sous-marine. De ce fait, Loïc assurera le rôle de directeur de bassin. Dans le cas où l'escape game n'a pas lieu, il faudra trouver un autre directeur de bassin.
Une communication sera préparée par Loïc et Barbara et sera ensuite envoyée par le comdir à tous les adhérents pour leur proposer de participer au jeu.

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

Les autres jeudis, des sessions de baptêmes « handisub » doivent être mises en place dans la mesure où des personnes en situation de handicap viennent pour participer.
➔ la mise en place de ces deux activités sera validée par les DT puis le Comdir enverra une communication.
b. Encadrement :
Les inscriptions aux fosses mensuelles doivent être clôturées 48h avant la date de la séance et le formulaire d'inscription retiré du site pour éviter les inscriptions hors délai (à faire par les DT en charge de l'organisation des fosses).
Penser à sensibiliser les adhérents systématiquement dans les messages liés à la fosse de Villeneuve pour qu'ils viennent en voiture quand ils en ont la possibilité car il manque régulièrement des véhicules pour assurer le covoiturage entre membres.

3. Point Matériel

a. Blocs / Détendeurs / Stabs :
Quelques stabs fuient : les vérifier et de les faire réparer le cas échéant.
Les détendeurs destinés à être utilisés en piscine portent une bague bleue.
Il faudrait mettre des bagues bleues sur les stabs qui ne doivent être utilisées qu'en piscine.
Les blocs revenus de révision doivent être rééquipés rapidement pour les remettre en service
b. Oxygène :
La validité du kit d'oxygénothérapie arrive à échéance en 2017 : à faire renouveler par une société dans le premier trimestre 2017
Un kit d'urgence se trouve dans le local matériel DSC et un autre dans l'infirmerie, vérifié que la porte de l'infirmerie ainsi que le placard OXYGENE du DSC restent ouvert pendant les séances piscine DSC.

4. Week-end technique NEMO décembre 2016

Stéphanie organise la sortie assistée de Stephan Ichac.
Stéphanie envoie un mail aux inscrits pour leur demander de confirmer leur participation et donner leur règlement.
Stephan relance les moniteurs pour trouver au minimum deux moniteurs (E2 ou +). A ce jour : 11 participants pour 4 moniteurs.
La deadline pour les inscriptions est fixée au 15 novembre = il faut ensuite confirmer à Nemo le nombre de participants puis payer le solde à Nemo.

5. Sortie technique mai 2017

a. Budget :
Le club Azur plongée de St Cyr-sur-mer est pressenti. Budget : environ 700€ par élève.
Selon la règle en place pour la prise en charge des moniteurs, est-ce-que des moniteurs du DSC participeront à la sortie ? Sinon, est-ce-que Azur Plongée proposerait des moniteurs pour encadrer ?
Le comdir doit envoyer un mail aux moniteurs pour leur demander s'ils souhaitent encadrer la sortie technique ou pas.
b. Profils de stage :
Pour les PN2, un moniteur MF1 minimum doit encadrer la formation, même s'il ne fait pas nécessairement tous les exercices de remontées (qui peuvent être assurés par des E2), un MF1 doit quoi qu'il en soit encadrer le groupe.
c. Communication :
Attente réponse des moniteurs pour faire la comm.

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

6. Sortie annuelle février - mars 2017

La destination choisie est Zanzibar.
Attente devis définitif puis lancement de la comm et des inscriptions (budget prévisionnel inférieur à 2 000€ pour un plongeur)

7. Point financier

a. Situation budget :
Le budget a été mis à jour en fonction de la dernière situation des inscriptions
b. Situation compta :
Bilan sortie Hyères octobre 2016 : manque encore quelques règlements.

8. Règlement intérieur

a. Frais, prise en charge et participation financière aux sorties : Point reporté
b. Droit des membres de passage :
Comme indiqué dans le livret d'accueil, les adhérents membres de passage n'ont pas accès aux séances d'entrainement en piscine.
c. Participation au coût des plongées moniteurs et ComDir en sortie annuelle : Point reporté

9. Repas nouvelle année 2017

Prospection auprès du restaurant « Los Mexicanos » dans le 9ème, et un autre restaurant rue Cadet.

10. Point divers

Fabrication de soft shells avec logo DSC : Point reporté

Prochaine réunion : prévue le 5 décembre 2016 – lieu à définir

****

Le Président
Jean-Michel VENDITTI

La Secrétaire
Annabelle GAUTHIER

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017